

VIGY

HESSANGE

le mag

Chères habitantes, chers habitants,

Le printemps se profile dans notre beau village où nous pouvons apprécier la nature environnante qui sort progressivement de son sommeil. Ce début de saison est également synonyme de **sujets financiers** pour votre municipalité.

Le temps de faire le bilan de 2023 et celui de préparer le budget prévisionnel de 2024 sont arrivés. L'année 2023 a été fortement impactée par l'**augmentation des coûts de l'énergie** qui malgré nos nombreuses précautions se sont littéralement envolés. La taille de notre commune est trop grande selon les critères de l'Etat pour bénéficier du bouclier tarifaire et trop petite pour pouvoir absorber ces surcoûts financiers sans difficultés. C'est dans ce contexte que s'est tenu pour la première fois au conseil municipal un **débat d'orientations budgétaires pour 2024**. Il n'est en effet pas obligatoire pour les communes de notre strate mais il était important de nous orienter publiquement vers les enjeux d'un futur proche tout en gardant les objectifs que nous nous étions fixés précédemment. Il s'agit notamment de la **reconversion de la gendarmerie en espace commercial et de la rénovation de la Place de l'Eglise**.

Le budget 2024 sera donc ambitieux tout en gardant la prudence et la solidarité que nous vous devons. Pour la quatrième année consécutive, la **fiscalité foncière reste stable**. Vous avez pu constater depuis le début du mandat de nombreuses actions sociales envers les jeunes, les seniors, les demandeurs d'emplois, en maintenant cette stabilité nous soutenons également la majorité de nos foyers composée de propriétaire occupant.

Ce printemps voit sortir de terre la **micro-crèche** qui fait partie de notre action politique en faveur des jeunes familles. En effet, les projections de natalité sont pessimistes et sans réaction de notre part, Vigy-Hessange verra sa moyenne d'âge considérablement augmenter avec des effets sur sa vie sociale et éducative. Cette première action sera suivie prochainement d'un appel à projet afin de nous doter de quelques logements adaptés aux jeunes familles. Nos actions municipales dépassent les prérogatives habituelles mais elles sont nécessaires pour **préparer l'avenir**.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous revoir sur les festivités à venir ou sur le marché hebdomadaire, **je vous souhaite un excellent printemps**.

Les élus et moi-même restons à votre disposition.

Sylvain WEIL
Maire de Vigy

ÉDITO

DOSSIER

- Bruits de voisinage
- Sécurité aux abords des écoles
- STOP aux déjections canines !!

COMMISSIONS & ASSOCIATIONS

- Le CMJ en action
- Groupe Sans Gain

DIVERS

- Infos pratiques
- Agenda
- Carnet rose
- Baptême républicain
- Mariage
- Décès

VIVRE ENSEMBLE

BRUITS DE VOISINAGE

Avec l'arrivée du printemps, il nous paraît opportun de rappeler que, conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 2008 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc..., sont **autorisés uniquement** :

- les jours ouvrables : de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h00**
- les samedis : de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés : de **10h00 à 12h00**



SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Le respect de la sécurité est essentiel pour nos enfants. **Les places de bus et la place Pmr doivent rester disponibles pour leur usage.**

Les places de parking voitures sont délimitées, la vitesse doit être réduite, les abords piétonniers doivent rester libres sans voitures garées aléatoirement même pour 2 minutes.

D'autant plus avec l'élévation du niveau d'alerte du plan Vigipirate, il est primordial de **respecter les réglementations** afin d'assurer une sécurité optimale. A chacun de protéger TOUS les enfants en acceptant les règles de circulation et de bien-vivre ensemble.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !!!

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- **dégradations du cadre de vie** ;
- **souillures des espaces publics** ;
- **prolifération des microbes** ;
- **risques de chute** ;
- **coût important du nettoyage** des zones souillées via l'intervention d'agents de propreté, motocrottes, balayeuses, etc.

Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont **interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux** publics pour enfants.

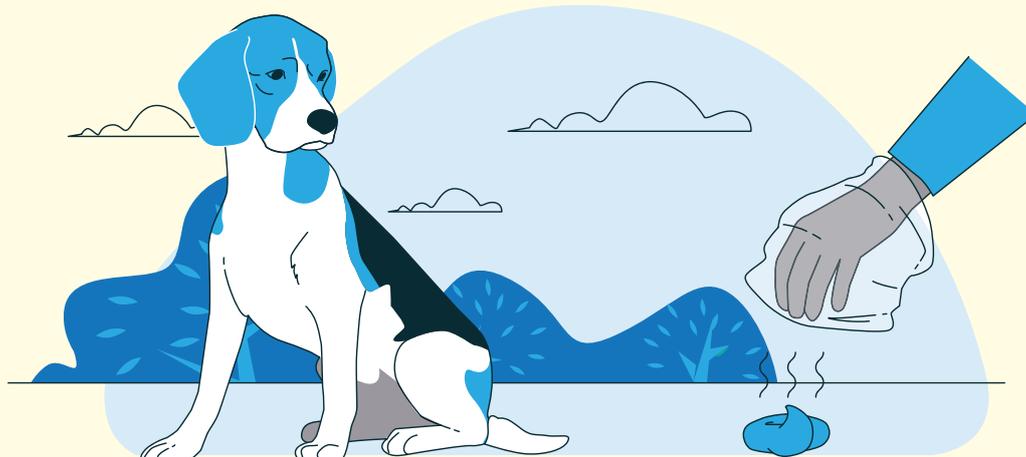
Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections canines** sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. L'amende pour déjection canine est fixée à **35 euros**.

La commune a implanté stratégiquement (zones à fort passage, entrées d'espaces verts) les distributeurs de sacs à crottes. Ils permettent aux usagers de prendre avec eux quelques sacs afin de ramasser les déjections canines.

40 000 sachets sont utilisés par an, soit 109 par jour. Et pourtant, les efforts sont à accentuer pour permettre à notre village de ne plus être souillé par les déjections canines.



LE CMJ EN ACTION



Après-midi intergénérationnelle à l'**Ehpad André Copain**, avec présentation du CMJ, son rôle ses actions puis partage d'un goûter avec les résidents.



Après-midi **nettoyage de printemps** organisé par le CMJ avec les **classes de CE1 et CM2**, résultats plutôt positifs moins de déchets mais un gros problème persistant et polluant : les mégots !!!!



Visite de notre **conseillère départementale** avec explications et rôle du conseil départemental.

GROUPE SANS GAIN

Groupe folk emblématique en Lorraine et en France, crée en 1964 par Jean-Paul Milion, le Groupe Sans Gain vous retrouve depuis maintenant 60 ans pour vous faire danser et découvrir les musiques folk en alliant mélodies traditionnelles et compositions.

Emmené désormais par Gaëlle Gengenbach, il fêtera ses 60 ans à l'Espace Chaudeau de Ludres les 18 et 19 Mai 2024 avec Carlos Nunez, maître des flûtes et de la Gaita, Gilles Servat le barde breton auteur de la blanche Hermine, et Le bagad Kiz Avel de Strasbourg. Dix ans après ses 50 ans fêtés à l'Olympia devant une salle pleine, le groupe vous propose deux nouveaux

concerts événements à ne pas manquer !

En cette occasion, leur dernier et nouvel album « d'Est en Ouest » sera disponible dès cette date. N'hésitez pas à réserver vos places dans les points de ventes habituels et ou directement auprès du groupe à cette adresse : jmilion@laposte.net

Il se produira ensuite le **22 Juin à Vigy**, en version guinguette pour la fête de la musique. Une **initiation aux danses folk** vous sera proposée dès 16h30 sur la place de l'église, suivie ensuite d'une animation par la batterie-fanfare Jeanne d'Arc. Pour terminer la soirée, un **fest-noz sera animé par Galadriel**, autre groupe de référence de la région et, bien sûr, le Groupe Sans Gain.

<https://www.groupesansgain.org>

Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.

Alors, n'hésitez plus et venez les rejoindre !

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 22 JUN 2024
PLACE DE L'ÉGLISE, VIGY (57)

- 16h30 - Initiation aux danses folk
- 18h - Animation de la batterie-fanfare Jeanne d'Arc
- Dès 19h - Un fest-Noz animé par :

Galadriel et **GROUPE SANS GAIN**

Entrée Gratuite.
Buvette et restauration sur place.

INFOS PRATIQUES

La mairie et l'agence postale vous accueillent aux horaires suivants :



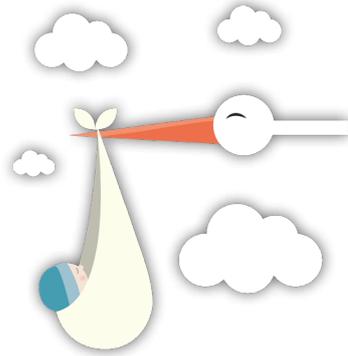
Lundi
8h30 à 12h / 13h30 à 17h
–
Mardi
13h30 à 17h
–
Mercredi
8h30 à 12h / 13h30 à 17h
–
Jeudi
13h30 à 18h

Le secrétariat est joignable par téléphone au **03 87 77 91 27** ou par mail : contact@mairie-vigy.fr



Lundi
9h à 12h / 14h à 16h
–
Mardi
14h à 16h
–
Mercredi
9h à 12h / 14h à 16h
–
Jeudi
14h à 16h
–
Samedi
9h à 12h

CARNET ROSE



*Mylann
Gillet*

*Marion
Gérardin*

*Ambre
Léonard*

*Noah
Guillon*

AGENDA

Dates à retenir



- > **19.04** - animation sur le marché par les Eclaireurs
- > **12.05** - Concert de Christian Delagrangue
Salle des fêtes
- > **25.05** - Forest Jam Festival 4ème édition
Terrain des Eclés
- > **18.05** - Guinguette Boukrave
Place de l'église
- > **08.06** - Bal des collégiens
- > **22.06** - Fête de la musique avec le Groupe Sans Gain
Place de l'église

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

RUCHAUD Julia et Owen



MARIAGE

RUCHAUD Tristan – JACQUESON Océane



UNE PENSÉE POUR

*BECKER Martial
KREMER Jean-François
SPIEGEL Guy
HUMBERT André*

qui nous ont quittés

